



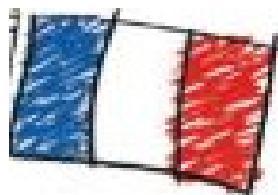
COMMUNE DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

# CMJ



1. FONCTIONNEMENT DU CMJ
2. MA FICHE DE CANDIDATURE
3. MES MOTIVATIONS
4. AUTORISATION PARENTALE
5. CHARTE DE BONNE CONDUITE ET DROITS DU CONSEILLER



**DOSSIER À DÉPOSER COMPLET (PAGES 3 A 7)  
POUR LE VENDREDI 2 OCTOBRE 2026  
dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'accueil de mairie.**

LES ÉLECTIONS DU MAIRE DU CMJ ET DE SON ADJOINT AURONT LIEU  
**LE VENDREDI 9 OCTOBRE 2026 À 18H30**  
DANS LA SALLE D'HONNEUR, À L'ÉTAGE DE LA MAIRIE.



## 1. FONCTIONNEMENT DU CMJ

A) Les nominations : Les candidatures seront examinées par le maire et le comité de pilotage. Si les candidatures devaient être trop nombreuses, les critères suivants seraient étudiés :

- respect de la parité,
- représentativité en termes d'âge et de quartier,
- idées développées dans les dossiers des candidats.

La durée du mandat est de deux ans.

Le vendredi 9 octobre 2026 seront annoncés les noms des jeunes conseillers municipaux qui intégreront le CMJ. Les résultats seront publiés sur tous les supports de communication à disposition de la mairie.

B) Maire / adjoint : Le jeune maire et son adjoint seront élus par les jeunes membres du CMJ.

C) Les commissions : Le conseil municipal des jeunes sera réuni afin d'identifier les projets et les actions qu'ils souhaitent initier et en fonction des événements organisés par la commune.

La durée des réunions n'excédera pas deux heures.

D) Les moyens : Pour appréhender pleinement leur fonction et les aider à mener à bien leurs projets, les jeunes conseillers seront épaulés par le comité de pilotage du conseil municipal des jeunes.

Celui-ci comprend le maire, des membres issus du conseil municipal des adultes et des membres extérieurs représentants des associations locales.

La commune pourra solliciter toute personne extérieure au comité pouvant apporter ses compétences au CMJ afin de faciliter l'aboutissement des projets.



## 2. MA FICHE DE CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### MON IDENTITÉ

MON NOM : ..... MON PRÉNOM : .....

Fille

Garçon

MA DATE DE NAISSANCE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

MON ADRESSE : .....

68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Téléphone fixe : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Si tu possèdes une adresse mail : .....@.....

Si tu possèdes un numéro de portable \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

### MON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (école, collège, lycée, structure)

NOM : .....

CLASSE (*candidature possible à partir du CM1*): .....

JE DÉCLARE ETRE CANDIDAT AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE LA COMMUNE DE  
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE **POUR LE MANDAT 2026-2028.**

Fait à Sainte-Croix-en-Plaine, le \_\_\_/\_\_\_/2026

SIGNATURE DU CANDIDAT :

**Remarque** : ma fiche de candidature doit impérativement être accompagnée de l'autorisation parentale signée par les parents.



### 3. MES MOTIVATIONS

Présente-toi en quelques lignes (loisirs/hobbies, activités extra-scolaires, etc) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pourquoi désires-tu faire partie du Conseil Municipal des Jeunes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels thèmes t'intéressent le plus ? Coches ceux qui t'intéressent, tu peux déjà noter tes idées, tes projets pour la ville, ce que tu souhaites améliorer ou créer sur ta commune :

- Sport, loisirs, spectacles : .....
- Nature, animaux, environnement : .....
- Santé / Solidarité : .....
- Sécurité : .....
- Médias, communication: .....
- Patrimoine (l'histoire, l'architecture...) : .....
- Autres thèmes : .....



## 4. AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune de Sainte-Croix-en-Plaine. Afin qu'il puisse participer à ce projet, il est nécessaire de remplir l'autorisation parentale ci-dessous.

Nous soussignons,

### REPRÉSENTANT LÉGAL 1

### REPRÉSENTANT LÉGAL 2

NOM : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE FIXE : 03 89 \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_

TÉLÉPHONE FIXE : 03 89 \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_

TÉLÉPHONE PORTABLE : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_

TÉLÉPHONE PORTABLE : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

**Représentants légaux de l'enfant (NOM Prénom) :** .....

- Autorisons notre enfant à déposer sa candidature pour participer au CMJ,
- Nous autorisons notre enfant à participer à **l'élection du maire du CMJ et de son adjoint le vendredi 9/10/2026 à 18H30**
- Autorisons notre enfant à participer à toutes les actions liées au CMJ,
- Autorisons notre enfant à rentrer seul à l'issue d'une réunion du CMJ, ou des élections.
- Autorisons notre enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune ou des véhicules privés pour tout déplacement dans le cadre du CMJ,
- Autorisons la commune de Sainte-Croix-en-Plaine à utiliser l'image, la silhouette, la voix de mon enfant dans diverses publications, quel qu'en soit le support (papier, film, vidéo, site internet, bulletin communal, page Facebook de la commune, etc...) dans le respect des dispositions légales en vigueur, et ce, sans contrepartie financière,



# COMMUNE DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE



- Autorisons les responsables du CMJ à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et la sécurité de mon enfant sur demande d'un médecin,
- Autorisons mon enfant à recevoir par courrier, courriel et téléphone les différentes informations relatives au CMJ (réunions, invitations, programmes, etc...),
- Attestons avoir pris connaissance avec notre enfant du fonctionnement du CMJ et de la charte de bonne conduite du conseiller, et en acceptons les conditions,
- Prenons note que la commune de Sainte-Croix-en-Plaine nous a informés de l'intérêt que notre enfant soit couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle couvrant les accidents corporels.

Si vous êtes concernés, veuillez nous indiquer ci-dessous les allergies alimentaires de votre enfant :

.....

.....

.....

.....

Fait à Sainte-Croix-en-Plaine, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2026

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2



## 5. CHARTE DE BONNE CONDUITE ET DROIT DU CONSEILLER

### 5a Charte de bonne conduite

Le conseiller représente la population des jeunes résidant dans la commune de Sainte-Croix-en-Plaine.

#### Il s'engage à :

- Assister aux réunions : les parents ou l'enfant préviendront la mairie en cas d'empêchement. Les élus du CMJ se devront de respecter les horaires figurant sur l'invitation. Si l'enfant ne respectait pas ces consignes, de façon répétée, le maire se réserve de droit de palier à son remplacement par un autre candidat.
- Être respectueux de ses interlocuteurs et rester courtois même en cas de désaccord majeur, ne pas tenir de propos injurieux. Ne pas porter de jugement de valeur,
- Être le porte-parole des attentes et des besoins des jeunes de la commune auprès du CMJ,
- Être le représentant des jeunes auprès des élus municipaux adultes,
- Informer les jeunes de la commune des actions du CMJ,
- Établir un lien entre les générations, participer à l'amélioration du cadre de vie,
- Favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes,
- S'associer au devoir de mémoire lors des cérémonies de commémorations,
- Contribuer à la concrétisation de projets émanant du CMJ.

### 5b Droit du conseiller

Le conseiller a le droit de *(les conseillers sont égaux et ont les mêmes droits)* :

- Proposer des projets ou des actions,
- Participer à l'organisation de manifestations culturelles ou de loisirs, des expositions ou des fêtes,
- Solliciter de l'aide auprès d'organismes extérieurs ou des services de la commune,
- Exprimer ses opinions sur la vie communale,
- S'impliquer dans les actions locales, nationales, européennes ou mondiales,
- Donner son pouvoir à un autre conseiller afin de le représenter au conseil.

Fait à Sainte-Croix-en-Plaine, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2026

Signature des représentants légaux :

Signature du candidat :